

Cette formule placée dans une enveloppe marquée "Statistique Fédérale—Franco—Pénalité pour usage illégal—\$300", et correctement adressée, jouira de la "FRANCHISE POSTALE"

FORMULE E

PROVINCE DE QUÉBEC—SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE

BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE

1. LIEU DU MARIAGE—Temiscouata Municipalité civile de Dully (rurale)  
 Comté de Temiscouata (Comté municipal) (Écrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale)

ÉCRIRE LISIÈREMENT AVEC UNE ENCRE INÉLÉBILE. CECH EST UN DOCUMENT PERMANENT.

Chaque information doit être donnée minutieusement. Elle doit contenir toutes les informations demandées, y compris les noms de famille et de baptême, au complet, de toutes les parties. Si cela est impossible indiquer la raison de l'omission.

ÉPOUX		ÉPOUSE	
2. Nom et prénoms <u>Émond Zéphirin</u>		12. Nom et prénoms <u>Labrecque, Emma-Germaine</u>	
3. Occupation <u>journalier (bois)</u>		13. Occupation <u>ménagère</u>	
4. Célibataire, veuf ou divorcé <u>célibataire</u>		14. Célibataire, veuve ou divorcée <u>célibataire</u>	
5. Âge <u>36 ans</u>		15. Âge <u>29 ans</u>	
6. Religion <u>Catholique-romaine</u>		16. Religion <u>Cath-rom</u>	
7. Résidence <u>Dully</u> (Domicile habituel)		17. Résidence <u>Dully</u> (Domicile habituel)	
8. Lieu de naissance <u>Prov. Québec</u> (Province ou pays)		18. Lieu de naissance <u>Prov. Québec</u> (Province ou pays)	
9. Lieu de naissance de son père <u>Prov. Québec</u> (Province ou pays)		19. Lieu de naissance de son père <u>Prov. Québec</u> (Province ou pays)	
10. L'époux sait-il lire? <u>oui</u>		20. L'épouse sait-elle lire? <u>oui</u>	
11. L'époux sait-il écrire? <u>oui</u>		21. L'épouse sait-elle écrire? <u>oui</u>	
22. Date du mariage <u>23 juillet</u> (jour) (mois)	19 <u>40</u> (année)	23. Par licence ou par bans <u>sans</u>	

24. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DU MARIAGE—  
 (a) Nom de la paroisse ou église St-David Estouperville (b) Municipalité civile de Dully  
 (c) Date 23 juillet (jour) (mois) 19 40 (année) (d) Comté (municipal) Temiscouata

25. Nom du ministre du culte chargé de la tenue des registres de l'état civil  
 dans lesquels l'acte de l'enregistrement de ce mariage fut fait Rev. Léon-Pierre Bernier  
 Toute autre personne qu'un ministre du culte enregistrant ce mariage doit signer ici cure